COMMUNE DE FILLINGES

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 MARS 2023 RECTIFICATIF

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Fillinges (Haute-Savoie), s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Maire.

Date de la convocation : 24 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux : en exercice : 23

présents: 14 votants: 18

PRESENTS: Mesdames, Messieurs ABBÉ-DECARROUX David, ALIX Isabelle,

BOUVET Pascal, CHENEVAL Paul, DEVILLE Alexandra, FOREL Bruno,

GUIARD Jacqueline, LE TESTU Jean-Jacques, MANSAY Laurent,

MARQUET Marion, OURDOUILLIÉ Christophe, REIGNEAU Christophe,

SALOU Muriel, **WEBER** Olivier.

EXCUSES: Mesdames, Messieurs **BERTHET** Guersande qui donne procuration à

Madame MARQUET Marion, **CACHELEUX** Franck qui donne procuration à Monsieur MANSAY Laurent, **CHENEVAL** Alexia qui donne procuration à Monsieur FOREL Bruno, **DUBOIS** Gaëlle qui donne procuration à Madame

GUIARD Jacqueline, SERMONDADAZ Nathalie.

ABSENTS: Mesdames, Messieurs BALFROID Stéphanie, BOURGEOIS Lilian,

HAASE Guillaume, LAHOUAOUI Abdellah.

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame **GUIARD** Jacqueline au poste de secrétaire de séance.

N° de délibération	Objet de la Délibération	Décision
N° 01 - 03 - 2023	Compte-rendu de Monsieur le Maire concernant les décisions prises par lui, en tant qu'autorité délégataire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales	Cette délibération ne donne pas lieu à décision.
N° 02 - 03 - 2023	Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.

N° 03 - 03 - 2023	Approbation des comptes de gestion 2022	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.
N° 04 - 03 -2023	Comptes Administratifs 2022	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 16 voix la délibération.
N° 05 - 03 -2023	Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2022	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.
N° 06 - 03 -2023	Vote des budgets primitifs 2023	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.
N° 07 - 03 -2023	Vote des taux des impositions des taxes directes locales	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.
N° 08 - 03 -2023	Modification simplifiée N° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint André de Boëge	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.
N° 09 - 03 -2023	Approbation de la motion de soutien relative au maintien du système de rémunération des indemnités kilométriques des déplacements des infirmiers libéraux de Haute-Savoie afin d'éviter de nouveaux déserts médicaux.	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.
N° 10 - 03 - 2023	Transformation de six emplois suite à des avancements de grade et procédures d'intégration directe	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.
N° 11 - 03 - 2023	Demande garantie de prêts projet Dynacité « Route de Chez Radelet »	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.
N° 12 - 03 - 2023	Règlement local de publicité - bilan de la concertation et arrêt du projet	Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par 18 voix la délibération.

Affichée le 30 mars 2023

Mis en ligne le 30 mars 2023